

Paris, le 15 OCT. 2013

Vos références : RD/PV mh du 24 septembre 2013

Nos références : cab J2-016899

13

Madame le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés de circulation et de stationnement rue Cler, entre la rue de Grenelle et l'avenue de la Motte Piquet, ainsi que rue du Champ de Mars, entre la rue Duvivier et la rue Cler, alors qu'il s'agit d'une zone piétonne.

Vous sollicitez la mise en place d'une signalisation mentionnant l'interdiction de circulation dans ces voies, à l'exception des véhicules des riverains et de livraisons, afin d'améliorer la situation.

J'ai saisi la Direction de la Voirie et des Déplacements de la ville de Paris, afin qu'elle procède à l'étude de votre demande, et lui laisse le soin de vous apporter la réponse qu'elle jugera opportune.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération. *et de mes respectueux hommages.*



Bernard BOUCAULT

Mme Rachida DATI
Ancien Ministre
Député européen
Maire du 7^{ème} arrondissement
116 rue de Grenelle
75007 PARIS